

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE DU PREMIER TRIMESTRE

ECOLE : *Ecole Elémentaire de Blausasc*

DATE : *le 13/11/18*

Adresse : *Quartier Tuban, 06 440 BLAUSASC*

Présents :

Municipalité : Monsieur le Maire, Madame LABORDE, Madame LAUDEBAT

Enseignantes : Madame GIORGETTI, Madame GUYOMARD (Directrice), Madame MILLA, Madame MASSEI

DDSEN: Monsieur GIUGE

Représentants des parents d'élèves: Monsieur BERTAINA, Monsieur MILLON, Madame IANNONE, Monsieur ZAOUI

Excusée :

Enseignante : Madame PIETRI

Ouverture du conseil : 18h05

1. Présentation des membres du Conseil d'École

La directrice souhaite la bienvenue aux membres du conseil et invite chaque participant à se présenter.

2. Résultats des élections des Représentants des Parents d'Élèves au Conseil d'École

Cette année, le taux de participation s'est élevé à 66.87%. Bon taux de participation qui reste dans la lignée des années précédentes.

A l'issue de ces votes, quatre représentants des parents d'élèves ont été élus. Dans l'ordre : Monsieur BERTAINA, Monsieur MILLON, Madame IANNONE, et Monsieur ZAOUI.

Les parents d'élèves suppléants sont : M. MOURISSE, M. PETULLA, Mme LABAT, Mme BECCHETTI.

3. Effectifs et organisation interne de l'école

91 élèves inscrits et répartis selon 4 classes :

CP Mme Guyomard : 23 élèves

CE1/CE2 Mme Milla : 27 élèves (17 + 10)

CE2/CM1 Mme Giorgetti : 22 élèves (15 + 7)

CM1+CM2 Mme Massei : 18 élèves (7 + 11)

Il y a eu une volonté de séparer le groupe des CM1 qui s'annonçait difficile. Le climat est apaisé lors des temps scolaires et de cantine depuis le début d'année.

4. Absentéisme des élèves

Dans chaque école, les taux d'absentéisme sont suivis classe par classe et niveau par niveau.

Lorsque l'enfant a manqué la classe sans motif légitime ni excuses valables au moins quatre demi-journées complètes dans une période d'un mois, les directeurs d'école sont tenus de renseigner une application académique, recensant le nombre d'absences injustifiées des élèves.

Dans le cas d'absences répétées et abusives des élèves, un avertissement sera envoyé par M. l'Inspecteur d'Académie.

Dans notre cas, il y a très peu d'absentéisme au quotidien, en revanche nombreuses sont les familles qui partent en vacances hors vacances scolaires.

Les vacances, même avec un mot des parents, ne sont pas une excuse recevable quant à l'absence des enfants.

5. Relation école/familles

Les enseignantes se rendent disponibles pour les familles désirant les rencontrer. Toute demande de rendez-vous doit

se faire, par écrit, et par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Un répondeur téléphonique a été mis en place afin que les familles y laissent un message en cas de besoin. Les enseignantes ne répondent pas au téléphone pendant les temps de classe. Le répondeur téléphonique est consulté à chacune des pauses de la journée.

6. Évaluations Nationales CP/CE1 et Livrets scolaires

Les CP/CE1 ont passé des évaluations nationales courant septembre. La passation était obligatoire, et sera renouvelée au deuxième trimestre.

Globalement, ces évaluations ont été très réussies.

Les résultats seront présentés de manière individuelle, à chaque famille, ce qui permet aussi de faire le point sur le premier trimestre de l'enfant.

Les livrets scolaires seront remis une fois par trimestre.

Les résultats aux évaluations ne rentreront pas en compte dans ces livrets-là.

Pour les élèves de CM1/CM2, un bilan supplémentaire est remis à chacune des périodes.

7. Partenariat avec la municipalité et l'Association des Parents d'Élèves

Toute l'équipe pédagogique a été très bien accueillie dans cette belle école de la commune de Blausasc, tant par la municipalité, que par l'ensemble des familles et l'APE.

D'ores et déjà, des projets ont été entrepris, avec la mairie ou l'APE qui se sont montrées très à l'écoute, et tous s'accordent à s'unir autour de projets fédérateurs pour les enfants. Remerciements de la directrice envers la municipalité, les familles et l'APE.

8. Projets pédagogiques menés et envisagés

a. Élections des Représentants des Élèves au Conseil d'Élèves

Ce projet répond à un désir de travailler en collaboration avec les futurs citoyens que sont nos élèves et s'inscrit pleinement dans les programmes de l'école élémentaire.

Les élèves ont vraiment bien accueilli le projet et les élections auront lieu jeudi 22 novembre prochain.

Deux délégués seront élus, par classe.

Si les familles et la municipalité l'autorisent, les conseils des élèves pourraient avoir lieu sur le temps de cantine, autour d'un bon repas. Les élèves prendraient leur repas en compagnie des enseignantes et ce serait aussi l'occasion d'échanger, de manière conviviale, sur leurs désirs de projets et attentes.

Ce projet, fédérateur, permettra de faire vivre davantage l'école et incitera les élèves à s'inscrire dans une véritable démarche de projet.

La directrice remercie la municipalité pour leur complicité et soutien dans ce projet !

La mairie a accepté de nous prêter deux isoairs, ce qui mettra les élèves en conditions réelles.

b. Chorale de l'école

Une chorale d'école a été mise en place, motivée en vue du marché de Noël, mais qui continuerait tout au long de l'année. La chorale est menée par Madame Massei et Madame Pietri.

c. Éducation à la santé : vers l'éducation à l'alimentation, et actions prévention santé

L'Éducation à la santé fait partie intégrante des programmes officiels. C'est un domaine très considéré dans les écoles. L'objet de ces projets est de sensibiliser les élèves sur l'importance de l'alimentation, et ses bienfaits sur leur santé et leur organisme, mais aussi de les sensibiliser sur l'importance du « bien manger » (vers l'alimentation équilibrée).

Ces sujets seront plus approfondis pour les classes de Cycle 3.

Pour mener à bien ces projets, les enseignantes seront accompagnées de Mme Rosset, parent d'élève et infirmière au sein de l'association ASALEE (actions de prévention, santé publique, éducation à la santé).

Pour les classes de cycle 2 (du CP au CE2)

- Éducation à l'alimentation : travail sur la pyramide alimentaire, l'assiette équilibrée, préparation d'un goûter équilibré
- La santé bucco-dentaire : comment prendre soin de ses dents, fabrication d'un dentifrice maison

Pour les classes de cycle 3 (CM1 et CM2)

- Éducation à l'alimentation : rappel de la pyramide alimentaire et du repas équilibré. Prévention sur la consommation excessive de sucre, fabrication d'une pâte à tartiner maison.

D'autres interventions pourront avoir lieu au cours de l'année, sur d'autres thèmes, mais elles seront menées par l'infirmière scolaire.

d. Projet Natation pour les élèves de CP et CM2

Cette année, les élèves de CP et de CM2 bénéficieront de séances de natation à la piscine de l'Ariane.

Les séances auront lieu au 3^{ème} trimestre, les vendredis de 14h40 à 15h20 (dix séances au total).

La natation à l'école répond à un souhait commun de la mairie et de l'école.

La directrice remercie d'ores et déjà la municipalité pour son soutien et son investissement dans la réalisation de ce projet. En effet, les écoles de la communauté de communes ne sont pas prioritaires sur les créneaux de piscines de la ville de Nice. Toute l'organisation de ces séances est à nos frais.

Afin de répartir le financement, la municipalité s'est proposée de prendre en charge la totalité des transports, ainsi que les maîtres-nageurs. L'OCCE (coopérative scolaire), quant à elle, prendra en charge les lignes d'eau.

Sans cette immense participation de la municipalité, ce projet n'aurait pu aboutir. En effet, si nous ne comptons que les frais associés aux séances dans le bassin, cela reviendrait à 138€/séance (hors frais de déplacement).

En ce qui concerne les adultes accompagnateurs, nous ferons appel aux parents d'élèves volontaires. Les parents accompagnateurs ne pourront assister aux séances (cadre réglementaire des piscines de la ville de Nice), ils devront rester dans les vestiaires.

e. Projet Handball

En cours d'élaboration. Un nouvelle fois, la municipalité nous soutiendra financièrement dans ce projet et nous l'en remercions. Afin de mener ces séances de Handball, nous ferons appel à un intervenant qualifié. Nous essaierons de le mettre en place au 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre.

Si le projet aboutit, nous privilégierons les classes de Mme GIORGETTI et Mme MILLA, car les classes de Mme GUYOMARD et Mme MASSEI profiteront déjà des séances de natation. A l'issue de ces séances, nous essaierons de mettre en place un rencontre inter école, avec les classes de l'école élémentaire de La Grave de Peille, qui auront suivi des séances de Handball avec le même intervenant.

f. Séjours à la montagne

- **Classe de Mme Milla : du 17 au 21 décembre, à Auron.** Ce séjour est axé sur la vie en collectivité et la montagne en hiver. Tout le monde part et le projet se prépare déjà en classe. Il s'agit d'une classe rousse et non pas d'une classe blanche. Les enfants ne feront pas de ski lors de ce séjour.
- **Classe de Mme Massei : du 23 avril au 27 avril (du mardi au samedi) à Peira-Cava.** Ce séjour portera sur le thème « Nomade ». Il y aura aussi des activités autour du thème de la survie.
- **Classe de Mme Guyomard : du 03 au 07 juin, à St Etienne de Tinée.** Ce séjour est axé sur la vie en collectivité et à « la montagne autrefois ». Visite du musée de l'école d'autrefois, visite du village St Dalmas le Sauvage, et petites balades en forêt.

g. Marché de Noël

Cette année, le marché de Noël, organisé par l'APE, aura lieu le vendredi 14 décembre, sur le parking de la mairie.

Au programme :

- 17h00 : petite chorale des enfants, dans la salle la mairie
- 17h30 : marché de Noël

Chaque élève aura confectionné un ou deux objets destinés au marché de Noël.

Mme Milla est l'instigatrice de ces ateliers création, et elle est épaulée par deux mamans de sa classe, Mme Doerr et Mme Collas.

L'APE pourra compter sur le soutien de la municipalité qui prêtera le matériel nécessaire à l'installation du marché.

h. Rallyes-Lecture / « Silence... je lis »

Afin d'inciter les élèves à lire davantage des œuvres entières et de leur donner le goût de lire, l'école a mis en place des **rallyes-lectures numériques**. Des œuvres littéraires, adaptées aux niveaux des classes, sont mis à disposition des élèves. Une fois que les élèves ont lu le livre ou l'album en entier, ils sont invités à se connecter sur leur espace numérique personnel (chaque élève a son propre code d'accès), et à répondre aux questions sur l'histoire lue. Les élèves se connectent seuls aux ordinateurs, il s'agit d'un moment en autonomie.

Un moment de calme et de détente a été instauré par l'école, « **Silence... je lis** », à hauteur de 15 minutes par jour, durant lesquelles toute l'école marque une pause afin de prendre un livre et lire silencieusement. C'est un moment très apprécié des élèves. Tout comme les rallyes-lectures, il contribue aussi à donner le goût de lire.

i. Projet « La Selva Musical » – Chorale CM2/6^{ème}

Cette année, le projet chorale CM2/6^{ème} est proposé aux écoles rattachées au collège François Rabelais, collège de secteur, en substitution au projet Rallye CM2/6^{ème}.

Le projet est en cours d'élaboration. Nous supposons que des chants seront imposés aux classes de CM2 et 6^{ème} et que

les élèves les interpréteront collectivement lors de la journée de rencontre CM2/6^{ème}, au collège.

j. Diverses sorties scolaires

Diverses sorties sont envisagées cette année, notamment celle de la visite d'un musée, pour les élèves des classes de Mme GIORGETTI et de Mme MILLA.

Une course d'orientation à Levens est aussi programmée. La classe de Mme MILLA, correspondant avec la classe de Mme LEMETAIS, ancienne enseignante de l'école, profiteront de cette activité pour faire rencontrer leurs élèves.

9. Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Elles ont débuté fin septembre, et elles ont lieu entre 12h00 et 12h30.

Il s'agit d'apporter une aide supplémentaire aux élèves, dans le domaine de la lecture.

Ces activités auront lieu une grande partie de l'année.

10. Sécurité et incendie

Chaque année, une mise à jour des PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sûreté de l'école) doit être effectuée dès la rentrée, et des exercices associés doivent être menés avant les vacances d'automne.

Ce qui a été fait. Trois exercices ont été réalisés (dates transmises aux familles en amont) :

- Exercice évacuation Incendie.
- Exercice Intrusion Malveillante, se cacher.
- Exercice Séisme-Évacuation.

Le but de ces exercices est avant tout de faire connaître aux élèves les itinéraires de sorties, les lieux de mises à l'abri, et les premières conduites à tenir pour se mettre en sécurité.

Les exercices sont toujours réalisés en présence des représentants de la municipalité, et du garde champêtre.

Seuls les exercices liés à l'intrusion/attentat doivent être réalisés aussi en présence des référents de la gendarmerie.

Concernant les mises à jour, rien n'a changé sur les lieux de mises à l'abri, ou itinéraires de sorties.

Depuis l'an passé, nombreux ont été les petits travaux réalisés par la municipalité, afin d'apporter un peu plus de sécurité dans notre école, et nous les en remercions.

Cette année, toutes les demandes de l'école ont été entendues et traitées, que ce soit pour les éléments obligatoires de la trousse de PPMS, que du stock eau etc...

Le diagnostic sécurité, mis à jour début octobre, en présence de l'équipe mobile de sécurité académique, de M. Pons, et du garde champêtre, va en ce sens.

Il a été constaté que la municipalité s'impliquait beaucoup et de manière très bienveillante dans la sécurité des usagers de l'école.

Il a été ajouté quelques petites demandes, notamment celles de renforcer les fermetures des portails, et, à terme, d'installer des films opaques aux fenêtres facilement visibles depuis l'extérieur.

Monsieur le Maire affirme que la municipalité a essayé de faire le maximum pour assurer la sécurité de l'ensemble des usagers de l'école, et assure qu'elle en fera plus, notamment avec l'arrivée de la fibre pour les caméras.

Aussi, il ajoute que tout est fait pour la sécurité mais que cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie des enfants.

Tous s'accordent à penser qu'un sentiment de sécurité règne dans l'école, et que tout est fait du côté de la mairie comme du côté de l'équipe enseignante, pour la maintenir.

11. Présence du policier municipal aux abords de l'école

La présence d'un policier municipal aux abords de l'école ne concerne que les écoles de Nice. Cependant, nous avons la chance d'avoir M. Jean-Pierre ROCH, le garde champêtre de la commune, qui règne très souvent aux abords de l'école, ce qui a un côté rassurant. Aussi, Monsieur le Maire n'hésite pas à nous mettre à disposition M. ROCH à chacune de nos demandes et nous l'en remercions. M. ROCH accompagnera d'ailleurs les classes de Mme GIORGETTI et de Mme GUYOMARD à la salle St Roch, les jeudis après-midi de cette période. M. ROCH se rend toujours disponible pour l'école et sa présence est très agréable pour tous.

12. Bilan OCCE

L'OCCE est l'organisme qui gère les coopératives d'école. Cette année, le solde au 31.08.18 était de 4 075,97€.

La coopérative scolaire est sollicitée en début d'année mais non obligatoire. Les participations des familles permettront aux enseignantes de financer des projets de classe ou des projets collectifs (après-midi grands jeux Halloween, séjours avec nuitées, natation etc.).

La directrice souhaite remercier l'APE pour sa générosité. En effet 1 913€ ont été versés à l'école en guise d'enveloppe de rentrée. Cette immense participation permettra aussi de financer les projets cités plus haut.

La directrice salue les membres du bureau et remercie les équipes.

19h35 : Le conseil d'école est levé.

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : *(joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)*

Fait à BLAUSASC , le 13/11/18

Le Président du Conseil d'Ecole :
Mme Solène GUYOMARD

Le Secrétaire de séance :
Mme Doriane GIORGETTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sg', with a horizontal line extending to the right from the end of the signature.